

Bruxelles, le 21 décembre 2022  
(OR. en)

16245/22

---

---

**Dossier interinstitutionnel:  
2022/0247(NLE)**

---

---

**PECHE 531**

**NOTE**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Information sur la date de la signature et de l'application provisoire du protocole de mise en œuvre de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et la République de Maurice (2022-2026)

---

Le protocole de mise en œuvre de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et la République de Maurice (2022-2026) a été signé le 21 décembre 2022.

Conformément à son article 18, le texte s'applique à titre provisoire à partir du 21 décembre 2022.